



## PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### LE PRÉFET COMMUNIQUE

Angers, le 9 juillet 2020

## **Covid-19 : recrudescence de cas en Mayenne Le maintien des gestes barrières et des distanciations toujours indispensables**

Le département limitrophe de la Mayenne est actuellement confronté à une augmentation importante du taux d'incidence qui mesure le nombre de cas Covid-19 rapportés à 100 000 habitants. Dans notre département de Maine-et-Loire, les déplacements ne sont plus limités et la vie sociale a pu reprendre un cours presque normal, mais il est urgent de rappeler **le nécessaire respect des consignes sanitaires et notamment le port du masque en lieu fermé, ainsi que la distanciation sociale.**

En effet, le retour à une vie normale qui se normalise a conduit de trop nombreuses personnes, et notamment les plus jeunes, en cette période de vacances estivales, à s'affranchir de toutes les recommandations en vigueur.

La situation de la Mayenne nous rappelle que **le virus circule toujours activement, dans notre département comme ailleurs. Pour éviter l'apparition de nouveaux foyers de contamination, je rappelle avec insistance que le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale est indispensable pour traverser la crise sans risquer un retour au confinement, comme cela peut toujours être décidé en cas de situation grave.**

- Le port du masque est plus que recommandé dans les lieux publics, où l'affluence est la plus forte.
- L'hygiène des mains (lavage, désinfection au gel hydroalcoolique) doit être scrupuleusement respectée.
- Les déchets dits Covid (masques, gants, mouchoirs en papiers usagés) ne doivent pas être jetés n'importe où, mais mis dans un sac fermé avant d'être jetés.

Par ailleurs, **je rappelle que les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits** sauf exceptions, accordées en fonction de la garantie du respect des distanciations et des gestes barrières.

Par ailleurs, je demande instamment aux propriétaires de bars et de restaurants de se conformer aux règles en vigueur pour leurs établissements et de ne pas organiser de festivités compromettant la sécurité sanitaire de leurs clients.

**À cet égard, j'ai demandé aux forces de police et de gendarmerie de se mobiliser pour contrôler le respect des consignes qui s'appliquent dans ces établissements et de verbaliser, le cas échéant, les contrevenants.**

Enfin, **j'encourage la population à se faire tester en lien avec leur médecin traitant.** J'ai pour ma part demandé aux directeurs des services de l'État de proposer aux agents un dépistage virologique.

J'en appelle à la responsabilité individuelle et collective pour éviter que la situation sanitaire nous conduise à des mesures plus restrictives, outre le risque « santé » qu'elle ferait encourir à de nombreux malades.

